



Vente de la branche nucléaire de GE à EDF : Sous la menace des sanctions contre la Russie



Même s'il ne faut pas cacher la satisfaction des salariés concernés de quitter le giron GE, le rachat de sa branche nucléaire, appelée « Steam », par EDF pose la question de sa viabilité au sein de ce qui est aujourd'hui l'un de ses principaux clients.

Le périmètre est-il autoporteur dans le temps ?

A l'époque où elles se trouvaient au sein d'Alstom, les différentes activités de sa branche énergie, hydro, nucléaire, éolien, charbon, réseau... permettaient au groupe de marcher sur plusieurs « jambes ». Cette complémentarité devait permettre au groupe de faire face aux aléas de marché, notamment : quand une activité était en bas de cycle, d'autres bénéficiaient d'une activité plus soutenue. Par la voie des passerelles internes, cela permettait de conserver les compétences et les savoir-faire et limitait les restructurations liées aux variations de marché (argument fallacieux allègrement utilisé par GE pour licencier ces dernières années). Ce mécanisme aurait naturellement du sauver le groupe si ce dernier avait pu s'appuyer sur une trésorerie plus solide et s'il n'avait pas été attaqué pour faits de corruption, sans que l'État français ne vienne à son secours.

En concentrant son activité industrielle sur le seul secteur du nucléaire, EDF ne risque-t-il pas de chuter à la première baisse de marché des centrales nucléaires ? Sachant que GE est lourdement endetté, cherchant inexorablement du cash quitte à vendre ses « actifs » industriels, pourquoi ne pas avoir fait du « en même temps » ? Racheter la filière nucléaire et en même temps diversifier un portefeuille industriel en rachetant à GE les activités ex-Alstom hydro-électrique, éolienne et réseau, nécessaires à la transition et la souveraineté énergétiques françaises ?

De grosses incertitudes sur la trésorerie

Avec le rachat par EDF, l'histoire est-elle en train de se reproduire ? Rappelons que le groupe Alstom a entamé sa chute à la fin des années 90 quand, Serge Tchuruk, le « génie » de l'entreprise sans usine, alors PdG du groupe Alcatel-Alsthom, scinde le conglomerat, mettant Alsthom en bourse après avoir vidé une bonne part de sa trésorerie. Les caisses vides, il s'en suivra quelques années plus tard le nécessaire secours de l'État français puis le recours à la participation de Bouygues pour sauver du dépôt de bilan le groupe devenu Alstom. Ce contexte de fragilité financière permit ensuite à GE et aux États-Unis par le biais de son ministère de la justice (rappelons qu'Alstom, condamné aux États-Unis n'a jamais comparu devant un tribunal...) d'arracher au groupe français sa branche énergie.

Aujourd'hui, EDF se retrouve dans la situation de devoir racheter une activité industrielle, potentiellement sans trésorerie et avec une partie de la dette du groupe GE. Quelle sera dans ces conditions son agilité pour innover (Arabelle 2, SMR, hydrogène...) ? Pour assurer l'assise financière nécessaire à l'exécution de projets d'ampleur ? Avec une faible trésorerie, l'activité ne risque-t-elle pas de devenir à nouveau une proie facile pour un investisseur étranger malveillant ?

Quid du contexte de guerre économique ?

Le montant de la transaction entre EDF et GE (qui reste encore secret), est d'ores et déjà justifié par le volume de contrats détenus aujourd'hui par l'activité Steam. Or ce volume pourrait rapidement se volatiliser si des sanctions économiques à l'encontre de la Russie devaient se concrétiser.

Si une guerre « chaude » est en train de se dérouler entre l'Ukraine et la Russie, faisant apparaître des solidarités entre pays, nous ne devons pas oublier les réalités de la guerre économique où les intérêts propres des États priment. Dans ce domaine, les États-Unis se sont déjà largement illustrés, décrétant embargo et sanctions économiques et sanctionnant lourdement toute firme étrangère les enfreignant, du fait l'extraterritorialité de sa justice. Citons l'exemple de la banque Société Générale, condamnée à hauteur de 1,3 milliard de dollars en 2018 pour des transactions impliquant des pays faisant l'objet de sanctions économiques de Washington, dont l'Iran. Dans le même temps, il était toujours possible pour le groupe GE de vendre des turbines à l'Iran, pourtant sous embargo étatsuniens.

Il est donc à craindre, sans parler des sanctions qui se dessinent au niveau européen, que les États-Unis interdisent la commercialisation des turbines Arabelle passées sous pavillon français, au Russe Rosatom. Celui-ci représente une grosse moitié des commandes d'Arabelle, l'autre moitié revenant à... EDF.

Nous sommes donc dans la situation où, si l'État français ne réagit pas, EDF pourrait racheter au prix fort l'activité Steam à GE, privé de son principal client. Et les récentes déclarations de Bercy ne nous permettent pas de croire à une position défensive française. Le ministre de l'Économie Bruno Le Maire se voulant rassurant, déclare que « la France exporte moins de 7 milliards d'euros par an vers la Russie [...] à peine plus de 1% des exportations françaises ». Et de considérer que « l'économie française est peu exposée [à la crise actuelle] ».

En tant que syndicat de transformation sociale, nous dénonçons tout type de violence et déplorons naturellement l'intervention militaire russe en Ukraine. Tous les moyens dont disposent les États doivent être mis en œuvre pour stopper cette agression.

Mais ne soyons pas dupe, dans ce jeu nauséabond, d'autres pays comme les États-Unis, ou au sein même de l'Union Européenne, en profiteront pour protéger leur économie en n'hésitant pas à affaiblir celle de ses « partenaires » économiques. Et EDF, désormais doté de l'activité industrielle des turbines Arabelle, sera vraisemblablement la cible de compétiteurs étrangers. La France doit sortir de sa candeur et du marasme qui permit entre autres la vente de la branche énergie d'Alstom à GE en 2014. Même s'il est déplaisant à le dire, la guerre entre pays est bien réelle et elle se joue sur le plan économique : il est temps que la France se dote des moyens nécessaires pour défendre ses intérêts et stopper la désindustrialisation du pays.

Contacts

Alexis SESMAT
Jean BERILLON
Thérèse SARRAND

✉ alexis.sesmat@ge.com
✉ jean.berillon@laposte.net
✉ therese.sarrand@ge.com

☎ 06 67 35 88 37
☎ 07 71 88 25 03
☎ 07 71 66 04 64